

Orientation en 3ème

- Le calendrier : Les demandes des familles et les réponses
- Les démarches : Comment faire ?
 - ➔ en 2 temps : orientation + affectation
- Les informations :
 - Voies et contenus de formation, établissements du secteur

Orientation au 3^{ème} trimestre

sur internet « téléservice orientation » demander sa voie de formation

Vœux définitifs des familles (en Mai)

3 vœux maximum

- **Seconde GT (Générale et Technologique) ou STHR***

* Sciences et Techniques Hôtellerie-Restauration

- **Seconde professionnelle**

sous statut scolaire

sous statut apprenti

- **1^{ère} année de CAP**

sous statut scolaire

sous statut apprenti

- **Pour la voie pro, vous pourrez préciser le/les choix de spécialité(s) ou de famille de métiers**

Consultation et accusé de réception de la décision d'orientation du conseil de classe du 3^{ème} trimestre

En cas de désaccord, prendre contact avec le chef d'établissement pour appel à la décision d'orientation

Affectation au 3^{ème} trimestre

Sur internet « téléservice affectation » :

ouverture prévue le 6 avril reportée en raison de la situation actuelle
Nous vous préviendrons aussitôt la date connue.

Demander sa formation et ses établissements

Un **portail** présentera toute l'offre de formation accessible après la 3^{ème} :

- Établissements publics, privés, agricoles, maritimes
- Sous statut scolaire ou apprenti

chaque vœu = 1 formation dans 1 établissement

Demande des familles:

jusqu'à **10 vœux** dans l'académie, 5 hors académie

Affectation au 3^{ème} trimestre

- ✓ Pour la voie professionnelle CAP (2ans) ou Bac Pro (3 ans) :
1 Vœu = 2^{nde} pro ou 1^{ère} CAP avec choix de spécialité ou famille de métiers + nom de l'établissement

Pas de sectorisation, les admissions s'effectuent en fonction des capacités d'accueil et sur classement des demandes. Les dossiers sont classés selon les résultats scolaires, les compétences et les perspectives de réussite de l'élève dans la voie choisie.



aux recrutements particuliers en 2^{nde} Bac pro métiers de la sécurité, aéronautique, et domaine maritime : envoi des dossiers au collège avant le vendredi 24 avril 2020

Calendrier pour les familles

Toutes les dates sont susceptibles d'évoluer en fonction de la crise sanitaire.

Affectation :

| | |
|--|---|
| Nouvelle date en avril : | Ouverture « téléservice Affectation » Consultation de l'offre de formation accessible après la 3 ^{ème} |
| Vendredi 24 avril : | Date limite pour le retour des dossiers pour les formations à recrutement spécifique |
| Du lundi 4 mai au mardi 1^{er} juin : | Saisie des vœux des familles |
| 24 et 25 juin : | Commissions départementales d'affectation |
| A partir du 30 juin : | Résultats d'affectation |
| 1 ^{er} juillet : | Consultation des résultats de l'affectation sur le « téléservice affectation » Inscription dans le nouvel établissement sur le « téléservice inscription » |

Pour les élèves non affectés en voie professionnelle : tours d'affectation en juillet et septembre

| | |
|-----------------------------|---|
| 1 ^{er} juillet : | Consultation des formations proposées sur places vacantes |
| 2 au 6 juillet : | Saisie des vœux |
| 9 juillet : | Consultation des résultats de l'affectation |
| 1 ^{er} septembre : | Rentrée scolaire |
| 8 septembre : | Consultation des formations proposées sur places vacantes |
| 10 au 15 septembre : | Saisie des vœux |
| 18 septembre : | Consultation des résultats de l'affectation |

Inscription en fin de 3^{ème} trimestre

sur internet « téléservice inscription » réserver sa place

la famille devra **inscrire l'élève dans l'établissement** où il est admis
(après avoir confirmé sa préférence s'il est admis dans plusieurs formations)

dans le cas où l'élève n'est pas accepté dans ses vœux ou en liste d'attente

Prendre contact avec votre établissement ou le CIO

pour postuler sur les places vacantes en Juillet / en septembre

sur « téléservice affectation » 2nd tour

la famille pourra faire des vœux sur plusieurs formations.

Orientation post-3^{ème}

- ✓ Informations sur les formations
- ✓ Les établissements de secteur
- ✓ Les modalités d'études sous statut scolaire ou apprenti

Seconde Professionnelle

En voie pro, je choisis en 2nde une famille de métiers ou une spécialité

Par exemple : métiers du bâtiment et des travaux publics, métiers de la gestion administrative, du transport et la logistique, métiers de la relation client, métiers de la mer, métiers du bois, métiers de la maintenance, etc...

→ Enseignements et horaires en bac professionnel du secteur tertiaire

| Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité | Horaires hebdomadaires moyens ^(a) |
|---|--|
| Enseignements professionnels | 13h45 environ |
| Prévention-santé-environnement | 1h |
| Français et/ou mathématiques et/ou langue vivante et/ou arts appliqués | 1h45 environ |
| Enseignements généraux | |
| Français, histoire-géographie | 4h |
| Enseignement moral et civique | 30 min |
| Mathématiques | 2 h environ |
| Langues vivantes 1 et 2 ^(b) | 4 h environ |
| Arts appliqués-cultures artistiques | 1h |
| Éducation physique et sportive | 2h ou 3 h |
| Accompagnement personnalisé | 2h30 |
| Total horaires hebdomadaires | de 32 h 30 à 33 h 30 |

(a) Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier selon les établissements, et d'une année à l'autre.

(b) Les élèves ayant opté pour les bacs professionnels commerce, gestion-administration, logistique, métiers de la sécurité, services de proximité et vie locale, vente suivront un enseignement général de langue vivante 2 (LV2) obligatoire.

→ Enseignements et horaires en bac professionnel du secteur de la production

| Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité | Horaires hebdomadaires moyens ^(a) |
|--|--|
| Enseignements professionnels | 13h 45 environ |
| Économie-gestion | 1h |
| Prévention-santé-environnement | 1h |
| Français et/ou mathématiques et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués | 1h45 environ |
| Enseignements généraux | |
| Français, histoire-géographie | 4 h |
| Enseignement moral et civique | 30 min |
| Mathématiques, sciences physiques et chimiques | 4 h environ |
| Langue vivante | 2 h environ |
| Arts appliqués-cultures artistiques | 1h |
| Éducation physique et sportive | 2h ou 3h |
| Accompagnement personnalisé | 2 h 30 |
| Total horaires hebdomadaires | de 33 h 30 à 34 h 30 |

(a) Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier selon les établissements, et d'une année à l'autre.

Liste des bacs professionnels

| |
|--|
| Accompagnement, soins et services à la personne option A à domicile; option B en structure |
| Aéronautique, options avionique; structure; système |
| Agroéquipement |
| Aménagement et finition du bâtiment |
| Aménagements paysagers |
| Animation - enfance et personnes âgées ⁽¹⁾ |
| Artisanat et métiers d'art, options communication visuelle plurimédia; facteur d'orgues organier; facteur d'orgues tuyautier; marchandisage visuel; métiers de l'enseigne et de la signalétique; tapissier d'ameublement; verrerie scientifique et technique |
| Aviation générale |
| Bio-industries de transformation |
| Boucher-charcutier-traiteur |
| Boulangier-pâtissier |
| Commercialisation et services en restauration |
| Conducteur transport routier marchandises |
| Conduite de productions horticoles (arbres, arbustes, fruits, fleurs, légumes) (première session en 2021) |
| Conduite et gestion de l'entreprise agricole |
| Conduite et gestion de l'entreprise hippique |
| Conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole |
| Conduite et gestion des entreprises maritimes pêche; (première session d'examen en 2022) |
| Conduite et gestion des entreprises maritimes commerce/ plaisance professionnelle option voile ou option yacht (première session d'examen en 2022) |
| Conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin |
| Construction des carrosseries |
| Cuisine |
| Cultures marines |
| Électromécanicien de marine |
| Esthétique, cosmétique, parfumerie |
| Étude et définition de produits industriels |
| Étude et réalisation d'agencement |
| Façonnage de produits imprimés, routage |
| Fonderie |
| Forêt |
| Gestion-administration |
| Gestion des milieux naturels et de la faune |
| Gestion des pollutions et protection de l'environnement |
| Hygiène, propreté, stérilisation |
| Interventions sur le patrimoine bâti option A maçonnerie; option B charpente; option C couverture |
| Laboratoire contrôle qualité |
| Logistique |
| Maintenance des équipements industriels |
| Maintenance des matériels option A matériels agricoles; option B matériels de construction et de manutention; option C matériels d'espaces verts |
| Maintenance des véhicules option A voitures particulières; option B véhicules de transport routier; option C motos/motocycles |
| Maintenance nautique |
| Menuiserie aluminium-verre |
| Métiers de l'accueil |
| Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés |
| Métiers de la coiffure (première session en 2023) |
| Métiers de la mode - vêtements |
| Métiers de la sécurité |

| |
|--|
| Métiers du commerce et de la vente option A animation et gestion de l'espace commercial; option B prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale |
| Métiers du cuir, options chaussures; maroquinerie; sellerie-garnissage |
| Métiers du pressing et de la blanchisserie |
| Métiers et arts de la pierre |
| Microtechniques |
| Optique-lunetterie |
| Ouvrages du bâtiment: métallerie |
| Peruquier-posticheur |
| Photographie |
| Pilote de ligne de production |
| Plastiques et composites |
| Poissonnier-écailleur-traiteur |
| Polyvalent navigant pont/machine ⁽²⁾ |
| Procédés de la chimie, de l'eau et des papiers-cartons |
| Productions aquacoles |
| Productique mécanique, option décolletage |
| Prothèse dentaire |
| Réalisation de produits imprimés et plurimédia, option A productions graphiques; option B productions imprimées |
| Réparation des carrosseries |
| Services aux personnes et aux territoires |
| Services de proximité et vie locale (dernière session en 2022) |
| Systèmes numériques option A sûreté et sécurité des infrastructures de l'habitat et du tertiaire; option B audiovisuels, réseau et équipement domestiques; option C réseaux informatiques et systèmes communicants |
| Technicien conseil-vente en univers jardinerie ⁽²⁾ |
| Technicien conseil-vente en alimentation, options produits alimentaires; vins et spiritueux |
| Technicien conseil-vente en animalerie |
| Technicien constructeur bois |
| Technicien d'études du bâtiment, option A études et économie; option B assistant en architecture |
| Technicien d'usinage |
| Technicien de fabrication bois et matériaux associés |
| Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques |
| Technicien descierie |
| Technicien du bâtiment: organisation et réalisation du gros œuvre |
| Technicien du froid et du conditionnement de l'air |
| Technicien en appareillage orthopédique |
| Technicien en chaudronnerie industrielle |
| Technicien en expérimentation animale |
| Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques |
| Technicien gaz |
| Technicien géomètre-topographe |
| Technicien menuisier agenceur |
| Technicien modeleur |
| Technicien outilleur |
| Techniques d'interventions sur installations nucléaires |
| Traitements des matériaux |
| Transport |
| Transport fluvial |
| Travaux publics |

(1) Ouverture expérimentale à Etel (56) et à Fécamp (76) à la rentrée 2019.
(2) Entrée en vigueur à la rentrée 2020, première session d'examen en 2023.

<http://www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Pays-de-la-Loire/Nantes/Telechargement-des-guides-d-orientation>

Après le bac pro:

Insertion professionnelle

ou

poursuite d'études dans son domaine pro le plus souvent en

BTS, Brevet de technicien

supérieur en 2 ans ou en mention complémentaire en 1 an

LE CAP

Le certificat d'aptitude professionnelle (diplôme de niveau 3) vise l'acquisition de techniques précises pour exercer un métier.

Il est décliné dans près de 200 spécialités, relevant de différents domaines :

agriculture, élevage, aménagement, forêt • alimentation, hôtellerie, restauration • arts, artisanat, audiovisuel • automobile, engins • bâtiment, travaux publics • bois, ameublement • chimie, physique • commerce, vente • électricité, électronique, énergie • hygiène, sécurité • industries graphiques • matériaux: métaux, plastiques, papier • productique, mécanique • santé, social, soins • sports, loisirs • textile, habillement • transport, magasinage.

Retrouvez l'ensemble des spécialités sur www.onisep.fr.

Le CAP propose des parcours d'accès au diplôme adaptés dans leurs durées et leurs modalités : le CAP peut être préparé en **1, 2 ou 3 ans** en fonction des profils et des besoins de chacun.

Le **CAP en 2 ans** est proposé aux élèves issus de 3^e pour acquérir un savoir-faire professionnel et des savoir-être solides.

Le cursus comprend :

- **des enseignements généraux** (français, histoire-géographie; mathématiques, physique-chimie; langue vivante étrangère...), dont les programmes s'inscrivent dans le contexte professionnel et sont articulés avec les enseignements professionnels;

- **des enseignements technologiques et professionnels** se déroulent sous forme de cours, de groupes à effectif réduit et de travaux en atelier, en intérieur ou en extérieur, en fonction de la spécialité choisie. Certaines séquences se déroulent en co-intervention avec le professeur de français ou le professeur de mathématiques. Un volume horaire est aussi consacré à la réalisation du chef-d'œuvre en vue du diplôme (*lire ci-contre*);

- **des périodes de formation en milieu professionnel** (12, 13 ou 14 semaines de stage);

- **des heures de consolidation, accompagnement personnalisé et préparation à l'orientation**. Vous consoliderez si nécessaire votre maîtrise du français et des mathématiques. Tout au long du parcours, selon vos besoins et vos projets personnels, vous pourrez bénéficier de soutien, d'aide pour l'élaboration de votre projet d'orientation, en particulier pour la préparation à l'insertion professionnelle ou à la poursuite d'études.

Le CAP peut se préparer sous statut scolaire ou en apprentissage sur la totalité ou une partie du cursus.

<http://www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Pays-de-la-Loire/Nantes/Telechargement-des-guides-d-orientation>

Le CAP

prépare à exercer son métier

OU

permet de poursuivre ses études

MC mention complémentaire en 1 an

Par exemple, après un CAP coiffure, possibilité de préparer une MC coiffure coupe couleur

CS certificat de spécialisation agricole en 1 an

arboriste élagueur, par exemple.

BP brevet professionnel en 2 ans en apprentissage. Il met

l'accent sur la maîtrise d'un métier (électricien, libraire, boucher, menuisier...). Il est exigé dans certaines professions (par exemple, fleuriste, coiffeur ou pâtissier) pour s'installer à son compte.

Bac professionnel en 2 ans par passerelle 1^{ère} Bac pro

dans une spécialité en cohérence avec celle de son CAP.

BMA brevet des métiers d'art en 2 ans après un CAP des métiers d'art.

Il forme des spécialistes en conception, mise au point, fabrication, réparation d'objets fabriqués en petites séries ou à l'unité (en joaillerie, reliure, verre, céramique,

Des familles de métiers du secteur en Lycées Professionnels Publics

[Pour trouver une formation en Pays de Loire:](#)

<https://pro.choisirmonmetier-paysdelaloire.fr/donnees/recherche-formation/>

Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique

LPO Joubert Maillard, Lycée Nelson Mandela, LP Les Bourdonnières, LP Léonard de Vinci

Métiers de la relation client

LPO Joubert Maillard, LP Pablo Neruda, LP Bougainville, LP JJ Audubon, Lycée Nelson Mandela, LP Les Bourdonnières

Métiers de la mer

LP maritime Jacques Cassard

Plastiques et composites, Prothèse dentaire

LP Les Savarières

Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics

LP Michelet, LP Arago

Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment

LP Arago

Métiers de l'alimentation, Métiers de l'hôtellerie et de la restauration

LP Bougainville, LP Nicolas Appert

Accompagnement soins et services à la personne

LP LJ Goussier, LP Léonard de Vinci

Des familles de métiers du secteur en Lycées Professionnels Publics

Métiers de la beauté et du bien-être

LP LJ Goussier

Métiers de la mode et du vêtement

LP Léonard de Vinci, LP LJ Goussier

Métiers Nature, jardin, paysage, forêt

LP Le Grand Blottereau

Artisanat et métiers d'Art

LP Bougainville

Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés

LPO Joubert Maillard, LP JJ Audubon, LP Monge-La Chauvinière, LP LJ Goussier

Maintenance des véhicules, Carrosserie

LP Monge-La Chauvinière

Maintenance des équipements industriels

LPO Joubert Maillard, LP Arago

Systèmes numériques

LP Arago

Maintenance des systèmes énergétiques et climatiques, Froid et conditionnement de l'air

LP Monge-La Chauvinière

Métiers de l'aéronautique (Dossier spécifique)

LP les 3 rivières (Pontchateau), LP Brossaud Blancho (Saint Nazaire)

Métiers de la sécurité (Dossier spécifique)

LP JJ Audubon

Liens établissements

LPO Joubert Emilien Maillard 160 rue du Pressoir Rouge BP60159
44150 Ancenis cedex Tel : 02.40.83.00.25 Mail : ce.0440001M@ac-nantes.fr

Site web : <http://joubert-maillard.paysdelaloire.e-lyco.fr>

LP Pablo Neruda Place Pablo Neruda 44 340 Bouguenais tel :
02.40.32.02.49 Mail : ce.0441656L@ac-nantes.fr

Site web : <http://pablo-neruda.paysdelaloire.e-lyco.fr>

LP JJ Audubon 10 bd Paul Langevin 44220 Coueron Tél :
02.40.85.86.50 Mail : ce.0440310Y@ac-nantes.fr

Site web : <http://audubon.paysdelaloire.e-lyco.fr>

Lycée Nelson Mandela 10 rue Vidal Naquet BP56509 44265
Nantes cedex 02 Tel : 02.51.72.86.60 Mail : ce.0442765S@ac-nantes.fr

Site web : <http://nelson-mandela.paysdelaloire.e-lyco.fr>

LP Monge-La Chauvinière 2 rue de la fantaisie BP62223 44322 Cedex 03
Tel : 02.40.16.71.00 Mail : ce.0440030U@ac-nantes.fr

Site web : <http://lyc-mongechauviniere.paysdelaloire.e-lyco.fr>

LPO Les Bourdonnières rue de la Perrière BP66519 44265 Nantes
cedex 02 Tel : 02.40.34.02.60 Mail : ce.0441552Y@ac-nantes.fr

Site web : <http://bourdonnieres.paysdelaloire.e-lyco.fr>

LP François Arago 23 rue du recteur Schmitt BP82216 44322 Nantes
cedex03 Tel : 02.40.74.25.10 Mail : ce.0440033X@ac-nantes.fr

Site web : <http://arago.paysdelaloire.e-lyco.fr>

LP L.A. de Bougainville 2 rue Eugène Leroux 44100 Nantes Tel :
02.51.80.24.00 Mail : ce.0440036A@ac-nantes.fr

Site web : <http://bougainville.paysdelaloire.e-lyco.fr>

LP Léonard de Vinci 31 rue de la Bottière BP72821 44319 Nantes
cedex 03 Tél : 02.40.50.33.32 Mail : ce.0440035Z@ac-nantes.fr

Site web : <http://vinci-nantes.paysdelaloire.fr>

LP Michelet 41 bd Michelet BP22201 44322 Nantes cedex 03
Tel : 02.40.74.95.31 Mail : ce.0440034Y@ac-nantes.fr

Site web : <http://michelet.paysdelaloire.e-lyco.fr>

LPO Nicolas Appert 24 avenue de la Cholière 44700 Orvault Tel :
02.51.78.22.00 Mail : ce.0442094M@ac-nantes.fr

Site web : <http://appert.paysdelaloire.e-lyco.fr>

LP Louis Jacques Goussier 20 rue du Château de Rezé 44400 Rezé
Tel : 02 40 32 44 00 Mail : ce.0440063E@ac-nantes.fr

Site web : <http://perrin-goussier.paysdelaloire.e-lyco.fr>

Liens établissements (suite)

LP Les Savarières 5 avenue de Glinde 44230 Saint Sebastien sur Loire

Tel : 02 40 80 54 84 Mail : ce.0440537V@ac-nantes.fr

Site web : <http://savariere.paysdelaloire.e-lyco.fr>

LP maritime Jacques Cassard 111 rue du Port Boyer BP 51536 44315

Nantes cedex 03 Tel : 02 40 50 51 01 Mail : [LPM-](mailto:LPM-Nantes@developpement-durable.gouv.fr)

Nantes@developpement-durable.gouv.fr

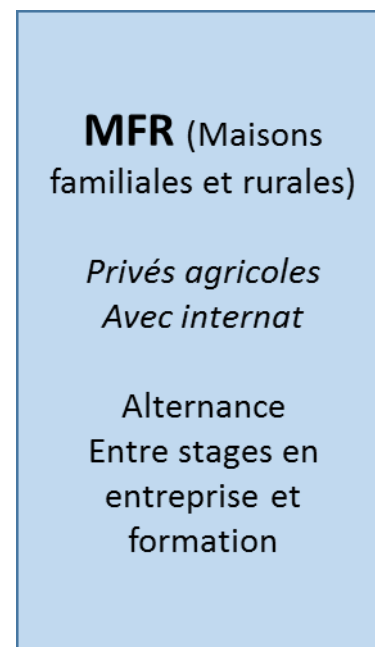
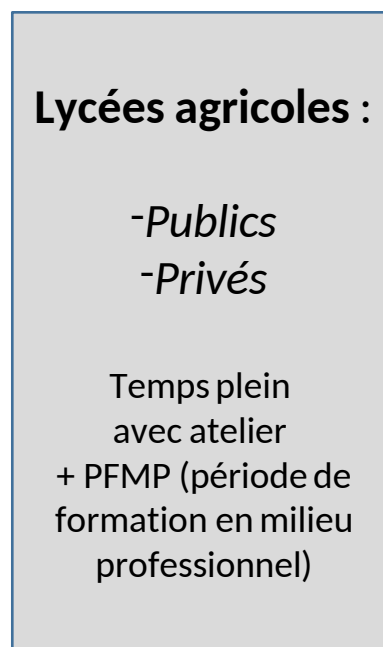
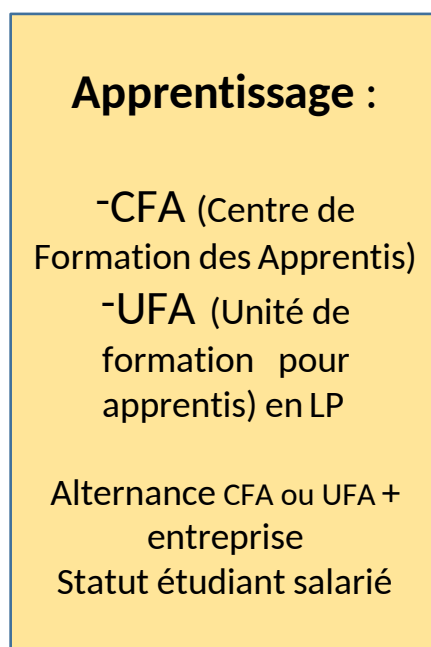
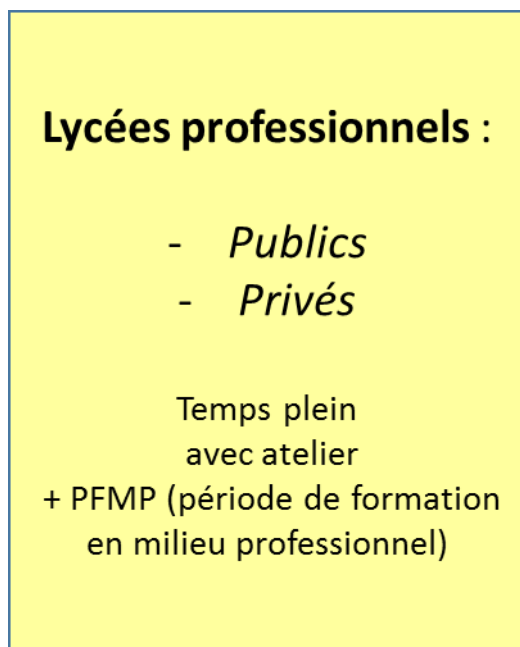
Site web : <http://lycee-maritime.nantes.fr>

LPA Grand Blottereau 34 chemin du Ponceau 44300 Nantes Tel : 02 40

49 39 98 Site web : <http://nantes-terre-atlantique.fr>

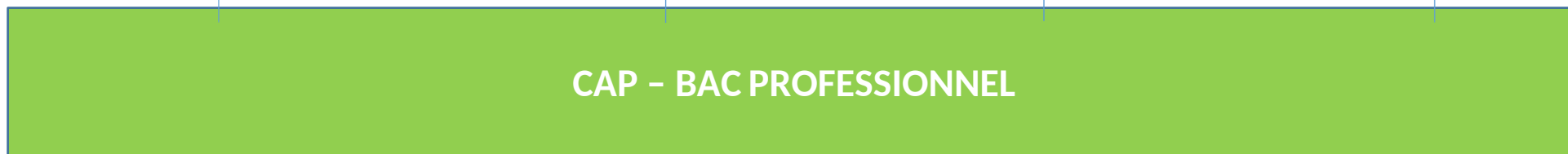
Seconde Professionnelle ou 1^{ère} année CAP

Différencier les différentes voies professionnelles



Différences selon les voies:

- Statut scolaire
(Droit aux bourses sous conditions)
- Statut apprenti
⇒ signature d'un contrat avec un employeur + inscription en CFA
=> conditions de travail, horaires, congés et de rémunérations selon la législation (droits aux aides à l'apprentissage)



L'apprentissage

<http://www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Pays-de-la-Loire/Nantes/Telechargement-des-guides-d-orientation>



ÊTRE ÂGÉ/E DE 16 ANS AU MOINS...

... et ne pas avoir atteint l'âge de 30 ans à la date d'entrée en apprentissage.

AVOIR TROUVÉ UNE ENTREPRISE D'ACCUEIL



AVOIR TROUVÉ UN CFA

**AVOIR SIGNÉ LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE
(APPRENTI, CFA, ENTREPRISE)**



ÊTRE RECONNU/E APTE PAR LA MÉDECINE DU TRAVAIL

Une visite médicale est organisée par l'employeur dans les deux mois qui suivent l'embauche.

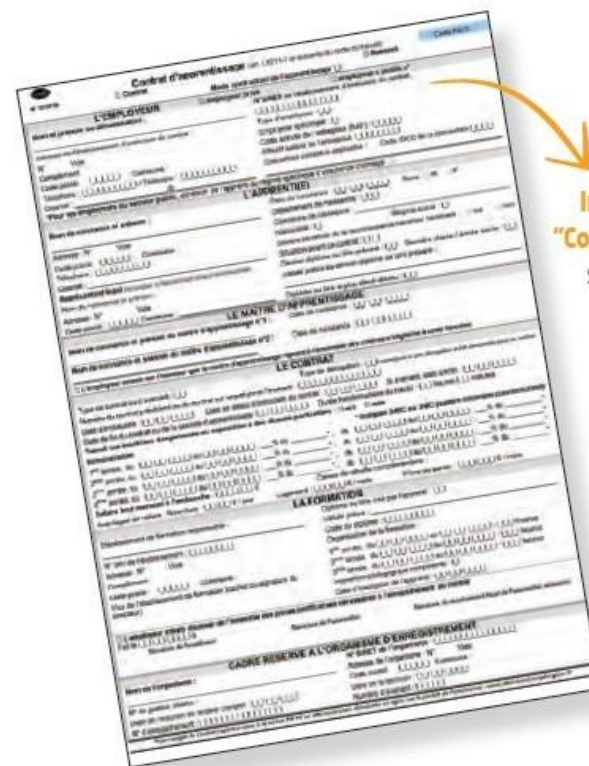
16 ANS DANS L'ANNÉE ?

Les jeunes âgés de 15 ans au cours de l'année civile peuvent conclure un contrat d'apprentissage, à condition d'avoir achevé le 1er cycle de l'enseignement secondaire (classe de troisième).

NB : L'entrée en apprentissage n'est effective qu'à compter de la date anniversaire des **16 ans**. En Pays de la Loire, en attendant cette date, le futur apprenti est accueilli en CFA mais reste sous statut scolaire.

QUELS ENGAGEMENTS POUR L'APPRENTI/E ?

- effectuer le travail qui lui est confié par l'entreprise ;
- respecter le règlement intérieur de l'entreprise et du CFA ;
- suivre la formation assurée par le CFA ou l'établissement d'enseignement ;
- se présenter à l'examen prévu en fin de contrat pour obtenir le diplôme.



Imprimé CERFA FA13
"Contrat d'apprentissage"
signé entre l'employeur
et l'apprenti/e.

Pour les questions concernant vos choix d'orientation, vous pouvez vous adresser au collège à votre Professeur(e) Principal(e), à Mme BRICAGE, principale adjointe ou à Mme LE GALLOU, Psychologue de l'Education Nationale-Orientation.

Vous pouvez prendre contact par mail:

cio.nantes@ac-nantes.fr ou melanie.le-gallou@ac-nantes.fr

CIO NANTES

34 Rue du Fresche Blanc

44300 Nantes

Tel : 02.40.94.00.12

Mail : cio.nantes@ac-nantes.fr